Certificat CACES®

N°ICSCACCAC0044

UCFE

Siège : Z.I. De L'europort

57500 ST AVOLD

SGS ICS certifie que le système CACES® de l'organisme susmentionné a été évalué et jugé conforme aux exigences du référentiel de la CNAM (Annexe 2 Indice 01 Applicable au 1er octobre 2018) sur les recommandations suivantes :

Recommandations	Catégories
R484 - Ponts roulants et des portiques	1
R485 - Chariots de manutention gerbeurs à conducteur accompagnant	1 2
R486 - Plateformes élévatrices mobiles de personnel	A B C
R489 - Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté	1A 1B 2B 3 4 5 6 7
R490 - Grues de chargement	Poste fixe. Option télécommande

L'organisme testeur détient un registre à jour des testeurs habilités pour chaque recommandation.
Ce certificat est valable du 18/07/2020 au 17/07/2023 et reste valide jusqu'à nouvelle décision satisfaisante à l'issue des audits de suivi et audit inopiné.

Version : 4
Edité le : 21/07/2020

Autorisé par le Directeur de Certification

CERTIFICATION DE SYSTEMES DE MANAGEMENT
ACCRÉDITATION N°4-0008
PORTÉE DISPONIBLE SUR www.cofrac.fr

Ce document est émis par SGS conformément à ses conditions générales de Certification accessibles www.sgs.com/terms_and_conditions.htm. Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de responsabilité, d'indemnisation et de compétence judiciaire figurant dans nos conditions générales de service. L'authenticité de ce document peut être vérifié sur http://www.sgs.com/certified_clients.htm. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

SGS ICS
29, avenue Aristide Briand 94111 Arcueil Cedex
t +33 (0)1 41 24 86 54 **f** +33 (0)1 41 24 89 96 www.sgs.com

NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui être restitué en cas de suspension ou de retrait